



THÈME ANNUEL LA SOCIÉTÉ, LES SOCIÉTÉS

SOMMAIRE

<i>Cadre général et finalités de l'enseignement moral et civique</i>	2
<i>L'objet de l'enseignement en classe de première : la société, les sociétés</i>	3
<i>Pourquoi une thématique annuelle sur la société ?</i>	3
<i>Présentation de la thématique annuelle</i>	3
<i>Aborder la thématique par l'étude des axes</i>	5
<i>Axe 1 – Fondements et fragilités du lien social</i>	5
<i>Pour aller plus loin</i>	8

Cadre général et finalités de l'enseignement moral et civique

L'enseignement moral et civique vise à ce que **les élèves deviennent des citoyens responsables et libres**. Il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise à la responsabilité individuelle et collective. Par cet enseignement, l'École contribue à transmettre les valeurs de la République et à les faire partager.

Cet enseignement vise à construire **une réflexion dans le cadre de l'appartenance à une société démocratique**. Celle-ci est à considérer comme un objet d'étude et un cadre de questionnement.

Le raisonnement sur les années du lycée conduit à considérer la personne dans ses libertés, dans une société et dans un cadre politique. Le professeur construit le jugement, l'engagement des élèves, et considère le droit et la règle. Il doit ainsi avoir conscience des émotions et des vertus que supposent l'attachement à un régime démocratique selon la sensibilité des élèves.

« Les valeurs, les principes et les notions étudiées dans le cadre de l'enseignement moral et civique se doivent d'être incarnés. » Le professeur s'attachera à étudier des institutions majeures où elles s'expriment, des obligations du citoyen, les choix qui s'offrent à chacun, à présenter quelques figures de femmes et d'hommes engagés et à contextualiser son propos en relation avec des événements et des enjeux contemporains.

Le programme de l'enseignement moral et civique pour le lycée insiste sur **la dimension civique** cependant la première finalité de l'EMC est maintenue : « respecter autrui ». Il s'agit donc d'étudier la manière dont l'organisation de la liberté, de la société et de la démocratie garantissent le respect de la personne. **L'étude du cadre collectif doit toujours être articulée à sa finalité morale** : la prise de « conscience de la dignité et de l'intégrité de la *personne humaine* qu'il s'agisse de soi ou des autres ».

La formation du sens critique peut être développée en mettant en évidence des principes qui fondent nos institutions. Pour cela, il semble nécessaire de considérer les différences qui existent entre ces principes et les réalités sociales comme les pratiques que l'on peut observer. La mobilisation des textes juridiques et constitutionnels n'est pas un objectif en soi, elle est un support pour aborder les dispositifs et leurs mises en œuvre concrètes. Par exemple, considérer le texte de loi et sa jurisprudence. Le professeur a toute latitude de faire réfléchir sur la différence entre le droit et le fait, le légitime et le légal, l'idéal et la réalité. Il fait aborder ainsi la complexité des réalités morales et sociales et renforce la dimension formative de cet enseignement qui contribue à préparer les élèves dans leur devenir d'individus autonomes et responsables de leurs choix comme acteurs.

L'enseignement moral et civique vise, enfin, à construire la culture civique des élèves en considérant des savoirs, des notions et pratiques. Il se situe résolument à la croisée de plusieurs disciplines dont le regard devra être convoqué par les professeurs. Les notions à mobiliser sont des objets complexes tels que la tolérance, la laïcité, l'État de droit, la famille, l'intégration, la Nation, etc., elles enrichissent l'étude du thème annuel en l'enracinant dans ce qui lui donne son sens.

Les démarches pédagogiques choisies (études et/ou exposés et/ou discussions argumentées ou débats réglés) favorisent l'approfondissement de la réflexion. **Cet enseignement contribue au développement des compétences orales des élèves à travers notamment la pratique de l'argumentation.** Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Pour renforcer la compréhension des valeurs, des principes, des limites de leur mise en œuvre comme de l'engagement nécessaire pour les faire vivre ou les renforcer, le professeur peut développer un « projet de l'année ». Celui-ci s'effectue en classe mais peut devenir un projet qui se concrétise également en dehors de la classe, en offrant aux élèves des possibilités d'expérimenter des formes d'engagement et la connaissance de ses règles.

L'objet de l'enseignement en classe de première : la société, les sociétés

Pourquoi une thématique annuelle sur la société ?

Le programme de la classe de première est construit autour du thème de la société. Dans sa définition communément admise, la société désigne une association d'individus organisée, sous l'égide d'un État, autour d'institutions communes (économiques, politiques, juridiques, etc.).

En approfondissant le thème de la société, l'élève comprend que sa liberté se construit et s'exerce aussi dans l'espace social. Cette liberté se manifeste dans sa participation à différents lieux de sociabilité et groupes de référence. Elle est conditionnée par l'ensemble des règles, des codes et des usages qui régissent la vie commune. La légitimité de la société et de son cadre intègre la valeur cardinale de l'égalité, permettant d'aborder **la deuxième valeur de la devise républicaine**. Sa prise en compte par les institutions et les gouvernants participe à la cohésion de la société et en fait un ressort important pour le fonctionnement des démocraties.

Présentation de la thématique annuelle

La société est une notion première, un englobant sans dehors. « Aucun de nous ne saurait s'isoler d'elle absolument » note Bergson. « Robinson dans son île reste en contact avec les autres hommes, car les objets fabriqués qu'il a sauvé du naufrage, et sans lesquels il ne se tirerait pas d'affaire, le maintiennent dans la civilisation et par conséquent dans la société. (...) Ceux que les circonstances condamnent pour un temps à la solitude, et qui ne trouvent pas en eux-mêmes les ressources de la vie intérieure profonde, savent ce qu'il en coûte de se « laisser aller », c'est-à-dire de ne pas fixer le moi individuel au niveau prescrit par le moi social. » **La socialité est une dimension indépassable de notre humanité.** Ce point méritera d'être abordé. C'est une donnée fondamentale de l'anthropologie : la société vit en nous par le *langage* jusque dans nos rêves, par *notre système de parenté et d'alliance* qui préside à notre naissance et structure notre identité, par les échanges enfin de biens et de services, la coopération et les engagements réciproques, sans lesquels nul ne saurait subsister.

Le lien social est une condition et aussi le résultat de notre activité. Faire société, établir et entretenir des liens, se lier, se délier, rompre s'il le faut, sont une nécessité vitale et une ressource morale particulièrement sensible à l'adolescence, ce moment où le lycéen quitte l'univers de son enfance, bientôt celui de sa famille, fait l'expérience d'un nouveau rapport à lui-même, à son corps et aux autres, éprouve ses capacités et envisage son avenir au sein de la société. Vivre en société, c'est interférer et pouvoir passer d'une société à l'autre tout en préservant ses liens et sa cohérence intérieure. **La socialisation est un processus qui n'est jamais achevé.** Notre plasticité en est l'effet tout comme l'avantage sélectif que la collaboration a conféré à notre espèce. Aucune autre n'a besoin d'un tel temps pour le soin donné à ses semblables, le développement de ses capacités et le contrôle de ses actions. Ce besoin se poursuit jusqu'à la fin de notre vie tant au point de vue individuel que collectif. Le lien social ne se maintient qu'en se retissant sans cesse. Kant affirme que « l'homme ne devient homme que par l'éducation ». L'enseignement moral et civique est l'occasion pour l'élève d'y réfléchir et de réaliser la part que prend le partage des normes et des valeurs, des rôles et des pratiques dans la vie des organisations et des institutions.

La société, les sociétés se construisent sur des oppositions et des antinomies dont elles sont elles-mêmes constituantes. Trois tensions spécifiques peuvent être dégagées :

- **nature et culture** : l'homme est un animal social soutenait déjà Aristote. Pour lui, la société était naturelle à l'homme car antérieure et supérieure à ses membres comme l'organisme l'est à ses organes. Liens familiaux, échanges commerciaux et institutions politiques sont des réalités qui excèdent les individus et qui déterminent leurs vies. Mais elles s'appuient sur leurs sentiments et sur des dispositions internes, sans doute génétiques, qu'elles développent et sans lesquelles il n'y aurait pas de société. L'étude du comportement animal confirme le caractère social de notre espèce. Cependant, les défenseurs du culturalisme et de l'origine artificielle de la société font remarquer que les conventions que nous respectons le plus sont celles dont nous avons le moins conscience. Pas de sociétés sans institutions et sans l'histoire et les continues transformations dont elles sont affectées. Elles seront au cœur de l'étude : code civil et filiation, organisation du travail, fixation des frontières et des modes de circulation des personnes et des biens, invention de voies et de moyens nouveaux de communication, effets de la mondialisation sur les sociétés. Les élèves doivent comprendre que l'idée de contrat social est un effort des sociétés pour affronter ces changements et s'approprier les conventions qui les constituent : réciprocité des droits et des devoirs, égale dignité des personnes, intégration sociale et sentiment d'appartenance, ou, selon la logique de Marcel Mauss, inséparabilité de l'acte de donner, de recevoir et de rendre sans lesquels il n'y aurait pas d'engagement ni de société.

- **unité et division** : il est exact que toute société est divisée : qu'il s'agisse de classes, d'ordres, de rôles, du partage sexué des tâches, de l'opposition entre riches et en pauvres, ville et campagne, sédentaires et nomades, nationaux et étrangers. Ces distinctions peuvent être fonctionnelles. Elles peuvent également être conflictuelles. Il arrive que l'homme soit « un loup pour l'homme » mais alors, réduite à cette extrémité, sa vie est, comme l'écrivait Hobbes, « solitaire, besogneuse, pénible, quasi animale et brève ». Car il ne saurait y avoir société sans coopération ni entraide, en particulier en direction de ceux qui sont les plus fragiles. Pas de société sans justice, sans réparation et compensation. Pas de société sans solidarité ni hospitalité mais pas de société, non plus, sans mode d'expression des désaccords qui participent et sont le ferment d'une concorde civile. L'étude de la fonction de régulation des institutions et des pratiques sociales constitue un enjeu pédagogique important. Les sociétés s'effondrent par l'interdiction de tout désaccord, le refus de toute division et par l'incapacité de pouvoir les surmonter. Les sociétés sont travaillées aussi par des formes de domination, d'exclusion et de relégation. Cependant, la division et le conflit peuvent avoir des aspects positifs comme dans le sport ou l'économie, où l'émulation et la concurrence sont des moteurs.
- **individualisme et mondialisation** : les sociétés modernes nous mettent devant une difficulté spécifique. Fondées sur le contrat et non, comme les sociétés traditionnelles, sur le statut, elles valorisent l'individu et non son appartenance à une communauté. Elles posent ainsi la question de leur stabilité. Elles se nourrissent de dualités : liberté et autorité, intérêts particuliers et loi du groupe, vie privée et dépassement de soi. Elles vivent aussi de s'ouvrir continuellement à des ensembles plus vastes et, potentiellement, à une société universelle. Cela peut provoquer en retour des phénomènes d'esseulement et de perte de liens, un sentiment d'aliénation au sein d'un monde devenu étranger. Cela peut nourrir aussi la hantise des racines et l'anxiété devant l'affaiblissement des différences entre un « nous » et un « eux ». Ce sont des expériences marquant notre époque, dont il conviendra de faire appréhender aux élèves qu'elles sont inhérentes à nos sociétés. Le progrès qui est leur moteur en fait des possibilités toujours présentes ; elles peuvent devenir des ressources et un vecteur de reconnaissance à condition d'être surmontées.

Aborder la thématique par l'étude des axes

Axe 1 – Fondements et fragilités du lien social

Cadrage de l'axe

Toute société se constitue et se maintient en vue du ou des biens (besoins, services, fonctions) qu'elle procure par la coopération de ses membres. Il est donc pertinent, pour bien comprendre ses atouts, de partir, avec les élèves, des diverses difficultés qu'elle rencontre. Partir des maux qu'affrontent nos sociétés et de leurs fragilités pour comprendre les remèdes qu'elles seules, par la vertu de leur cohésion, peuvent offrir, permet aux élèves de découvrir des occasions de s'engager et de mieux saisir l'utilité sociale de leur future action.

Cette solidarité en acte, par-delà les textes et les principes qui la commandent, les structures où elle s'incarne, constitue le premier fondement et la raison d'être des sociétés. Car une société est plus une machine qu'un organisme dont l'état premier serait un équilibre adapté à son milieu, et où le dysfonctionnement et la crise seraient l'exception. Les sociétés, au contraire, doivent en permanence inventer les moyens de résoudre les difficultés qu'elles rencontrent (et souvent qu'elles produisent) et faire face à l'ampleur des tâches complexes qui leur sont dévolues. Permettre aux élèves de comprendre cela est au fond une leçon d'optimisme, d'engagement et de lucidité.

Le questionnement de l'axe « Comment les fondements du lien social se trouvent aujourd'hui fragilisés » impose de toujours opérer un va-et-vient entre le singulier et les pluriels de la société. Il faut étudier leur interdépendance, l'existence de normes et de valeurs communes. La visée d'un vivre ensemble harmonieux est interrogée par ce qui vient s'y opposer et par ce qui pousse les individus à créer des communautés plus restreintes, un entre-soi physique ou virtuel, établi ou implicite qui tend à fragiliser cet idéal et cette visée. Il s'agit de questionner ces fragilités pour en comprendre les mécanismes et faire en sorte que les élèves comprennent ce qui, dans notre société démocratique, organise notre commun.

Les domaines d'étude dans leur contribution à l'étude de l'axe

Les fragilités liées aux transformations sociales : cadre de vie (métropolisation, assignation résidentielle, phénomènes des quartiers), cellule familiale, institutions de socialisation (École, État, religion, organisations syndicales).

Bergson reliait le heurt des transformations sociales à leur retard sur le surcroît de puissance qu'offrent les progrès techniques et sur les possibilités inouïes qu'ils ouvrent. Le bouleversement de nos cadres de vie, lié à l'alliance de la science, de la puissance et de l'organisation des échanges, affecte toutes nos relations et toutes nos institutions. Elle les rend plus mobiles et les contraint à des fonctionnements plus horizontaux. Réseaux, collectifs, organisations souples tendent à remplacer les stratifications sociales et les grands corps hiérarchisés. L'étude de la mise en tension de ces structures en un sens immémoriales, famille, école, religion, État qui président à la transmission de la vie, du savoir ou du croire ou à la régulation des fonctions collectives et régaliennes, pourra être l'occasion de s'en rendre compte.

Pourront être étudiées : les mutations de la famille et de la filiation, la formation des mégalo-pôles et des métropoles mondiales, la recomposition de l'espace rural, le déclin ou la transformation des institutions, les formes d'organisation en réseaux, la figure du « pèlerin et du converti »¹, la virtualisation des États, les effets du numérique sur l'accélération des rythmes sociaux et les relations entre les individus, les décalages et les divergences du progrès.

Les fragilités liées aux mutations économiques : régions en crise, chômage, transformations du monde du travail, inégalités et expression du sentiment de déclassement.

Il est possible de dire soit que nous assistons à la fin du social au profit de l'économie, soit à sa pénétration par des techniques de contrôle et de gestion. Celles-ci, souvent d'une haute technicité, à la mesure de nos difficultés à résoudre le problème du chômage et des inégalités, achoppent devant leurs effets sur les individus et les bouleversements qu'ils provoquent en eux. Elles mettent fortement en danger le principe de l'égalité, principe fondateur de nos sociétés et ont tendance à fracturer des groupes aux destins si divers derrière une apparente similitude. Étudier précisément les causes et les remèdes de tels phénomènes peut être le moyen de corriger certains discours simplistes et d'espérer contrer les réflexes qui en tirent parti pour agir plus efficacement. C'est aussi prendre conscience de l'ampleur de la tâche.

Pourront être étudiées : les sociétés de contrôle et les formes contemporaines du management, la fin ou la mutation du travail, la lutte pour la reconnaissance, égalité et équité, les politiques de redistribution et la démocratie dans sa dimension État-providence.

La montée du repli sur soi et le resserrement du lien communautaire physique ou virtuel.

« Que m'importe ce qui n'importe qu'à moi » se demandait André Malraux. L'individualisme contemporain semble inverser la formule. Mais c'est à la mesure de l'incertitude qui l'habite. Il arrive que l'individu, ne visant plus ce qui vaut en soi, en arrive à se demander si sa vie, si lui-même, vaut encore quelque chose. L'affaiblissement des nations a vu le retour des appartenances antérieures et, face à une société pluraliste, la montée du désir de repli identitaire comme de revendication d'un nationalisme instrumentalisé et de la segmentation en communautés et en tribus. La modernité en effet déracinant les traditions rend l'avenir toujours plus incertain. Elle peut laisser les individus plus démunis dans leur désir d'autonomie. L'étude de ces phénomènes permet d'en saisir les mécanismes et de montrer aussi les ressources de sens et de solidarité que nos sociétés nous offrent.

Pourront être étudiées : société et communauté, républicanisme et multiculturalisme, assimilation, intégration et exclusion, la société de spectacle, sécularisation et mutation du religieux, ère du vide et survalorisation de l'individu avec les formes du narcissisme contemporain.

L'expression de la défiance vis-à-vis de la représentation politique et sociale et vis-à-vis des institutions.

La défiance est, après le repli sur soi, la montée des inégalités et le bouleversement des cadres, la quatrième difficulté qui affecte nos systèmes sociaux. Elle opère dans le sens plus vertical du rapport entre gouvernants et gouvernés, représentants et représentés, détenteurs et créditeurs, si l'on peut dire, de l'autorité pour en contester la légitimité. Elle est l'effet des autres fragilités et les aggrave du fait du spectacle de la corruption ordinaire, des pratiques de favoritisme liées au corporatisme et d'une certaine fermeture des corps et des organes de pouvoir au jeu de la concurrence démocratique. Il sera aussi intéressant de se pencher sur la concomitance de ces phénomènes avec la transformation des exigences des acteurs sociaux plus mobiles et imprévisibles, sur les mécanismes de renouvellement des élites ou, à l'inverse, de fermeture et de blocage.

Pourront être étudiés : la fin des idéologies sociales, les nouvelles formes de mobilisation sociale, l'égalité des chances dans sa perception et sa réalité, la méritocratie républicaine et les grands corps de l'État.

La défiance vis-à-vis de l'information et de la science, de la critique des journalistes et des experts à la diffusion de fausses nouvelles et à la construction de prétendues « vérités » alternatives.

L'existence d'un espace public, la garantie de la liberté d'expression, l'accès à l'information et le droit à l'éducation, piliers de notre système social, sont minés dans leurs fondements quand la défiance les sape. Cette dérive s'aggrave quand il devient difficile de distinguer savoir et croyance, réalité et simulacre, expertise et manipulation. La défiance, qui est aussi un effet de l'exigence moderne du penser par soi-même et du devoir d'examen, ne saurait être prise trop au sérieux surtout quand elle devient hostilité et que celle-ci s'exprime de manière systématique. L'étude des mécanismes de manipulation de l'opinion par des États, des individus et des groupes de pression ainsi que l'art de faire croire, qu'il s'agisse de commerce, d'histoire ou de politique constitue un enjeu fondamental pour la formation civique et intellectuelle des élèves comme pour l'avenir de nos sociétés. Le professeur gagnera à faire analyser les vecteurs de la culture collective, de la contre-culture, la tension qui oppose la culture dite populaire et la culture savante et les voies pour distinguer le réel du fictif.

Pourront être étudiés : la communication et la propagande, l'ésotérisme et le complotisme, les mécanismes de la crédulité, les vertus intellectuelles et l'éthique de la science.

Les nouvelles formes d'expression de la violence et de la délinquance, incivilités, cyberharcèlement, agressions physiques, phénomènes de bandes.

La force et la ruse, instruments nécessaires au service de la société, deviennent violence et effraction et mise en danger du lien social quand elles se retournent ainsi contre les individus et profitent de ce qui les rassemble : transparence, civilité, rencontre, confiance et hospitalité. Les sociologues considèrent les délits et les crimes comme une caractéristique dite « normale » des sociétés. Elles en font ressortir les formes d'infractions régulières, typiques de chacune. Elles requièrent que leurs membres en soient protégés et en soient dissuadés à leur tour. Les formes de violence qui menacent ce qui nous est précieux pourront être examinées. Le professeur pourra ainsi avertir les élèves de leur présence et de leur gravité, leur apprendre à s'en prémunir mais aussi leur faire reconnaître comme des composantes sans doute inévitables de notre vie sociale.

Pourront être étudiés : formes et transformations de la violence privée, fonction réparatrice et éducative de la sanction, formation et fonction des groupes à l'adolescence, harcèlement moral au travail, délinquance numérique, agressions contre les personnes.

Pour aller plus loin

Raymond BOUDON, *L'inégalité des chances, la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Armand Colin, 1973, 237 p.

Pierre BOURDIEU, *Questions de sociologie*, collection de poche Reprise n° 2, 2002, première publication Edition de minuit en 1981, 288 p.

Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Fayard, 1995, 494 p.

Grégoire CHAMAYOU, *La société ingouvernable : une généalogie du libéralisme autoritaire*, Paris, La Fabrique, 2018, 326 p.

Olivier BOBINEAU, présentation de l'ouvrage de Danièle HERVIEU-LÉGER, « Le pèlerin et le converti, la religion en mouvement » (Paris, Flammarion, 1999, 288p.), *Revue française de sociologie*, année 2000, 41-2, pp. 395-398.

Anne DEVILLE, présentation de l'ouvrage d'Irène THÉRY, « Le démariage : justice et vie privée » (Paris, Odile Jacob, 1993, 396 p.), *Droit et Société*, année 1994, 28, pp. 744-747.